

**2 Politique**

**Conférence des maires des capitales et métropoles d'Afrique centrale  
Se projeter au-delà des frontières des États**

**Frédéric Serge LONG**  
Libreville/Gabon

Ouverts hier matin à l'hôtel Radisson Blu par le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, les travaux de cette rencontre s'achèvent cet après-midi par l'adoption d'une déclaration de Libreville.

**LIBREVILLE** accueille, depuis hier, à l'hôtel Radisson Blu, la Conférence des maires des capitales et métropoles d'Afrique centrale, avec la collaboration de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'appui financier de l'Union européenne. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, en présence des personnalités gouvernementales, des chefs de missions diplomatiques et d'organisations internationales.

Cette rencontre s'inscrit dans un processus dynamique visant à établir une plate-forme de dialogue entre les collectivités locales de la zone Cémac et à marquer leur engagement à s'impliquer dans la réalisation des processus d'intégration régionale. Au menu des travaux qui s'achèvent cet après-midi, trois ateliers thématiques sur les questions de coopération transfrontalière et d'autonomisation financière des autorités locales.



Photo : Joe Manianga

**Les maires des villes de la sous-région d'Afrique centrale invités à cette rencontre.**



Photo : Joe Manianga

**Le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet présidant la cérémonie d'ouverture.**



Photo : Joe Manianga

**Les membres du gouvernement et les élus locaux d'Afrique centrale.**

Pour le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, les profondes migrations qui s'opèrent, aujourd'hui, en Afrique, notamment dans l'espace Cémac, interpellent les élus locaux au plus haut niveau et les projettent dans des défis

auxquels faire face de concert avec le gouvernement. "L'internationalisation de l'économie, l'urbanisation rapide et la croissante de nos villes, la recherche de nouveaux modes d'organisation et de gestion de territoires sont des enjeux qui donnent

une actualité particulière à la réflexion sur les défis du territoire (...) Nous devons prendre toutes nos responsabilités et nous projeter au-delà de nos frontières dans une dynamique de solidarité intercommunale et de respect de la coopération entre nos États",

a-t-elle indiqué. Ce qui revient, comme l'a souligné Pierre Baillet, secrétaire permanent de l'AIMF, à favoriser les problématiques de développement, à susciter le vivre-ensemble, la promotion de la croissance inclusive et le développement durable. "Ensemble, accompagnons cette évolution institutionnelle, aidons les villes à mettre en place des formes de gestion innovantes, faisant appel à la participation des citoyens, et de l'Afrique un partenaire fort et influent, un acteur mondial respectueux de l'être humain", a-t-il affirmé.

En clair, faire de la zone Cémac un espace économique fort à l'horizon 2025. Aussi, la volonté politique des chefs d'État de la sous-région se fonde sur la nécessaire exigence d'accélérer le développement de cette zone géographique com-

mune. Pour le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, la réalisation de cet ambitieux et noble programme demande la mobilisation et la mutualisation de toutes les expériences et expertises pour créer une dynamique communautaire permettant de faire face aux enjeux présents et à venir.

"Une introspection dans nos structures économiques respectives démontre clairement que nos villes constituent, à travers leurs riches et diverses potentialités, des puissants vecteurs de croissance. Il suffit pour cela que ces potentialités soient opportunément et judicieusement exploitées dans l'objectif d'assurer aux populations, au mieux, le vivre-ensemble et le bien-être. La mise en œuvre de la décentralisation viendra assurément renforcer l'impact d'une telle action", a assuré le chef du gouvernement.

Notons que cette Conférence des maires des capitales et métropoles d'Afrique est également l'occasion pour les élus locaux de tenir l'assemblée générale constitutive de l'Association des villes et collectivités d'Afrique centrale (AVCAC), d'en élire le bureau exécutif et d'arrêter le plan d'action pour l'année 2018. La création de l'AVCAC intervient au lendemain de l'adoption par la Cémac d'une politique communautaire d'aménagement du territoire adossée à un schéma directeur.

**Réaménagement au bureau du Sénat  
Zéphirin Rayita nouveau premier secrétaire**

**SM**  
Libreville/Gabon

LE bureau du Sénat a été réaménagé, hier, au cours d'une séance plénière présidée par la présidente de l'institution, Lucie Milebou Aubusson Mboussou. Le sénateur Zéphirin Rayita a été élu premier secrétaire du Sénat. Un poste vacant, depuis la nomination au gouvernement, du sénateur de la commune de Moabi, Josué Mbadanga Mbadanga. Ce dernier a, dans le même temps, été remplacé au niveau de la haute Chambre du Parlement, par son suppléant,



Photo : Ngoubilli Gaston

**Le nouveau premier secrétaire du Sénat, Zéphirin Rayita.**

Bouassa Kombila. Toujours dans le cadre de ce réajustement, les sénateurs Florence Gheloube Andjaye

Ndong Obiang et Emile Manfoumbi Kombila occuperont désormais les postes respectifs de 4e et 5e secrétaires

dudit bureau. Il faut également noter qu'avec cette élection à ce poste de premier secrétaire,

le nouvel occupant connaît ainsi sa troisième promotion depuis le début de la quatrième Législature du Sénat.



Photo : Ngoubilli Gaston

**Les sénateurs adoptant les textes à l'ordre du jour.**

Il aura tour à tour été 5e et 4e secrétaire de cette institution.

Par ailleurs, outre le réajustement du bureau, l'examen et l'adoption de certains textes étaient également inscrits à l'ordre du jour. À savoir, une proposition de loi relative à la promotion et au développement des énergies renouvelables en République gabonaise, et celle fixant le cadre juridique pour une gestion rationnelle des produits phytosanitaires au Gabon. Après les débats, ces deux textes ont au final été adoptés à l'unanimité. Le second texte est une initiative de l'actuel président du Sénat.

**Sénat/Après les déclarations du 6e vice-président sur une chaîne de télévision française  
Le groupe parlementaire PDG outré**

**J.K.M**  
Libreville/Gabon

**DÉCIDÉMENT**, les propos tenus, dernièrement, sur une chaîne de télévision internationale française, par le 6e vice-président du Sénat, Jean-Christophe Owono Nguema, continuent de susciter des réactions. Dernière en date : celle du groupe parlementaire du Parti démocratique gabonais (PDG)

à la Chambre haute du Parlement qui, par l'entremise de son président, Raphaël Mangouala, a exprimé "son indignation et récusé les propos" de l' élu de la commune d'Oyem. M. Mangouala s'est dit d'autant "indigné" que, selon lui, "en parlant en sa qualité de 6e vice-président du Sénat", Jean-Christophe Owono Nguema a "implicitement engagé l'institution". Tout en exhortant "la France à réagir dans ce qu'il est convenu d'appeler les événements post électoraux au Gabon" et en

appelant "au soulèvement et à l'insurrection". Toute chose qui, a-t-il poursuivi, "porterait gravement atteinte à la souveraineté du Gabon et exposerait notre pays à des lendemains douloureux incertains". En outre, Raphaël Mangouala a marqué son incompréhension dans la mesure où, a-t-il avancé, "au lendemain de sa réélection, le chef de l'État avait invité les acteurs politiques de tous bords à un Dialogue inclusif et sans tabou pour débattre de toutes les ques-

tions touchant à la vie de notre nation". Au regard de tout ce qui précède, il a invité "tous les représentants de la classe politique nationale à l'unisson pour le maintien et la promotion d'une démocratie apaisée", et "le peuple gabonais à rester vigilant face à des manœuvres dilatoires tendant à semer le désordre et le chaos dans notre pays" tout en réaffirmant "le soutien total, sans faille et l'indéfectible attachement des sénateurs PDG au Distingué camarade Ali Bongo Ondimba".